



© Signés Paysages

UNITÉ PAYSAGÈRE



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR
Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



23 • LA CHAÎNE DE LA FARE



Le village de Coudoux sur ses pentes, depuis le canal de Marseille

L'IDENTITÉ DE l'unité paysagère



Les textes en italique, sont repris de l'atlas réalisé en 2006 par l'agence Architecture Environnement Cordoléani.

La chaîne de la Fare est un petit massif calcaire couvert de garrigues rases. Elle matérialise la séparation entre la vallée de la Touloubre et la plaine de l'Arc. Elle est constituée de petits chaînons calcaires arqués qui viennent effleurer la rive de l'étang de Berre à Saint-Chamas.

Ses garrigues rases composent des ambiances presque désertiques, sentiment accentué par les nombreux incendies qui ont décimé la couverture végétale. Plusieurs domaines se nichent au cœur de petits bassins ou sur l'adret au milieu de leurs exploitations de vignes ou d'oliviers.

À l'est, la chaîne se retourne vers le massif de l'Arbois et se referme par le Mal Vallat, affluent de l'Arc, laissant juste le passage à l'autoroute A8 vers Aix-en-Provence qui emprunte le même faisceau naturel que le canal de Marseille.

Deux infrastructures routières ont sectionné le relief : à l'ouest la RD113 et à l'est l'autoroute A7. La RD113 supporte un trafic dense ; elle relie deux bassins d'activités : Salon-de-Provence et Vitrolles. Sans avoir le profil d'une voie rapide, elle fonctionne néanmoins comme une coupure urbaine et paysagère. La traverser est difficile.

L'atlas des paysages de 2006 la décrivait en ces termes :

La chaîne de la Fare s'étire d'ouest en est entre le pays de Salon-de-Provence et l'étang de Berre. Elle se prolonge vers l'est le long de la vallée de l'Arc jusqu'à la plaine d'Eguilles.

Sa position en belvédère offre de magnifiques panoramas sur les environs.

L'unité se caractérise par un majestueux paysage d'indentations calcaires, de plateaux et de versants déserts au-dessus d'un étagement de parcelles cultivées depuis le piémont sec jusqu'à la plaine irriguée. Sauvage et désolée, la chaîne sépare les deux espaces urbanisés et agricoles de la plaine de Salon-de-Provence et des rives de l'étang de Berre.

Une couronne d'oppida celto-ligures témoigne d'une occupation ancienne.

CHIFFRES CLÉS

Dimensions : 20 km d'est en ouest et 4 km du nord au sud.

Altitude maximale : 283 m, au Long d'Eyriès

Altitude minimale : 6 m à la centrale hydro-électrique de Saint-Chamas

Superficie : 76 km²

Population : 3 762 habitants*

Relief : massif calcaire

Communes : Coudoux (1)

* source INSEE dec. 2020 (1) Partiellement : Cornillon-Confoux, Eguilles, La Fare-les-Oliviers, Lançon-Provence, Saint-Chamas et Ventabren



LES PAYSAGES DE l'unité paysagère



Cartographie : Signes Paysages



© Agence Cordoleani

Le paysage remarquable de la chaîne de la Fare confronte falaises de calcaires blancs, garrigue rase et vignoble



Blanc des falaises et des éboulis, gris vert de la garrigue, vert sombre des chênes, vert tendre, rouille et or des vignes, argent des oliviers, jaune ocre et roux des champs et des talus.

LES PREMIÈRES impressions



Source : atlas des paysages 2006.

Une ligne de collines barre l'horizon au sud de la plaine de Salon, puis plonge vers l'étang de Berre.

Une crête échancrée de falaises calcaires blanches et étincelantes au soleil ourle le haut des versants couverts du manteau vert sombre d'une garrigue rase, brousse aux épines acérées.

Un paysage fantastique aux rochers étranges de formes évocatrices contraste avec des piémonts cultivés d'oliviers, d'amandiers, de vignes puis de champs irrigués.

Depuis ce belvédère et son chapelet d'oppida se découvre l'un des panoramas des plus évocateurs de Provence.

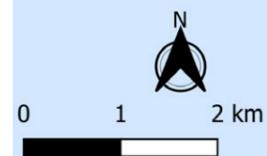
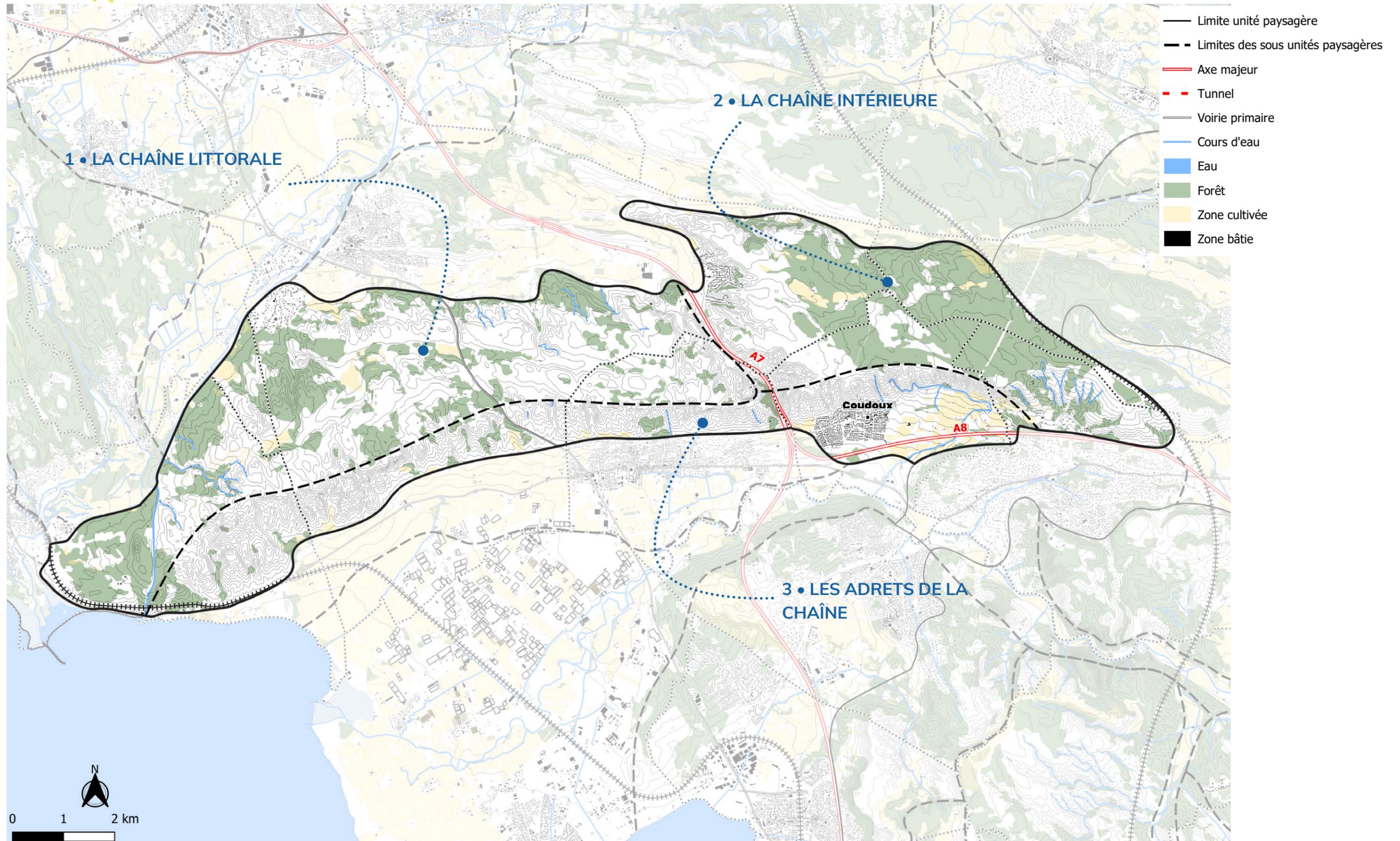
Le paysage marie les vignes, les oliviers, les serres aux raffineries et à l'habitat le long du littoral de l'étang de Berre.

REGARDS SUR LA CHAÎNE DE LA FARE

Les paysages ont été révélés par l'École Provençale impressionniste, autour de Loubon et de Seyssaud. Lumière et contrastes inspirèrent Ziem, Derain, Manguin, Guigou, Chabaud, Monticelli.



LES SOUS-UNITÉS paysagères



Source : BD Topo 2019 - Cartographie : Signes Paysages.



© Signes Paysages

La chaîne littorale depuis la plaine de l'Arc



© Signes Paysages

Les adrets de la chaîne



© Signes Paysages

La chaîne intérieure depuis la RD67E

LES SOUS-UNITÉS paysagères



Source : atlas des paysages 2006.

Les sous-unités paysagères individualisent des paysages qui composent une unité paysagère et font valoir des spécificités au sein de l'unité.

Les sous-unités sont celles définies par l'atlas des paysages de 2006, exceptés les adrets de la chaîne. L'urbanisation de Coudoux justifie la création d'une troisième sous-unité.

1 • LA CHAÎNE LITTORALE

Le secteur ouest de l'unité de paysage domine directement l'étang de Berre et la plaine de Salon. La chaîne forme l'arrière-plan du paysage littoral de l'étang. La topographie est spectaculaire et les contrastes avec les plaines cultivées sont saisissants. Les indentations, les pics, les éperons et les falaises calcaires surplombent la plaine de l'Arc. Cela compose un magnifique paysage ouvert sur l'étang de Berre et son horizon industriel.

Ce paysage remarquable et prenant caractérise l'unité de paysage de la Fare.

2 • LA CHAÎNE INTÉRIEURE

Passé le seuil de Vautubière emprunté par l'A7, le relief de la chaîne se resserre entre la vallée de l'Arc au sud et le bassin de la Touloubre au nord.

Les panoramas depuis le versant sud sont moins amples. La topographie devient plus régulière, avec des affleurements rocheux limités à quelques falaises sommitales.

3 • LES ADRETS DE LA CHAÎNE

Coudoux s'est installé à la faveur de ce versant ensoleillé. Vignes et oliveraies tapissaient les pentes accompagnées de leurs domaines. Aujourd'hui la périurbanisation a transformé les paysages du piémont qui a abandonné ses attaches agricoles pour devenir un versant urbain entouré de quelques vignes et oliviers. Les collines à la végétation rase composent les horizons de la vallée de l'Arc avant de rejoindre les rives de l'étang de Berre. Leurs pentes arides et leurs petits falaises calcaires tranchent avec la plaine cultivée qui se déroule à leur pied.

LES STRUCTURES paysagères

Source : atlas des paysages 2006.

UN PAYSAGE GÉOMORPHOLOGIQUE TRÈS MINÉRAL CARACTÉRISE L'UNITÉ

La chaîne de la Fare correspond au flanc nord de l'extrémité du synclinal de l'Arc et de l'étang de Berre. La géomorphologie est dictée par l'étagement de formations calcaires et calcairo-argileuses du Crétacé, avec des calcaires fins à silex, des calcaires bioclastiques, des calcaires à madrépores et à rudistes. Quelques formations marneuses s'intercalent vers Saint-Chamas ainsi que des formations gréseuses vers Coudoux.

La structure géomorphologique détermine les caractères identitaires du paysage : puissance des abrupts et des pitons de calcaires durs qui émergent des versants de garrigue, espaces aplanis des sommets, vallons secs structurant les versants.

UN PAYSAGE VÉGÉTAL SPONTANÉ DE COLLINE PROVENÇALE

La garrigue rase est présente sur l'ensemble de la chaîne de la Fare.

Les incendies fréquents ont dégradé le couvert forestier qui ne subsiste qu'à l'état de quelques bosquets de pins d'Alep à l'ouest et au nord de Coudoux. Une pinède plus jeune se développe en ubac sur le versant au-dessus de Sibourg. La garrigue à chênes kermès est difficilement pénétrable. Les milieux rupestres à la végétation spécifique abritent une avifaune remarquable, favorisée par la proximité de milieux variés et de cultures, indispensables aires nourricières. Le couvert végétal ras détermine un paysage ouvert, ample. Des opérations de reboisement ont restauré certains secteurs des plateaux de Coudoux et de Camp-Long.

UN PAYSAGE AGRAIRE DE PIÉMONT CARACTÉRISTIQUE DE LA CAMPAGNE PROVENÇALE

Le terroir sec des bas de pente est une conjugaison d'oliviers et de vignes.

Sur les sommets, au cœur de la garrigue des plateaux, quelques parcelles sont cultivées en oliviers ou en céréales souvent à des fins cynégétiques. Les pelouses des pâtures à moutons interrompent la monotonie des garrigues rases.



Chênes verts, pins d'Alep, cistes...formations végétales typiques des collines méditerranéennes



Le Val de Sibourg et ses paysages de vignobles



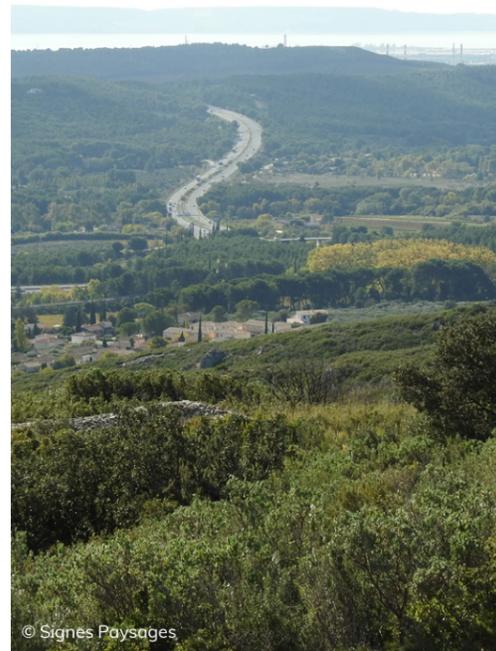
Les espaces en crête offrent des panoramas sur l'étang de Berre



Le canal de Marseille sur les hauteurs de Coudoux



Le village de Coudoux sur le piémont de la chaîne



L'autoroute A7 pose la limite paysagère entre Coudoux et la Fare-les-Oliviers

LES STRUCTURES paysagères



Source : atlas des paysages 2006.

LE PAYSAGE BÂTI

Le massif de la Fare est un "désert" qui contraste avec ses abords cultivés et humanisés. Les domaines agricoles, comme les villages sont en effet implantés en périphérie des reliefs.

LES VILLAGES

Coudoux est le centre villageois directement lié à la chaîne. Il s'y adosse en adret. Son originalité tient à une forme urbaine en implantations linéaires le long d'une route.

Un bâti à un ou deux étages, implanté de part et d'autre d'une rue principale, caractérise l'architecture villageoise. La pente, légère, est traitée en étagement de larges terrasses. Le réseau de murets et de planches des terrasses donne sa physionomie au village.

L'autoroute A7 traverse la chaîne de la Fare pour ensuite se diviser en deux branches, l'une continuant vers Marseille et l'autre bifurquant vers l'est et Aix-en-Provence pour devenir l'A8. Cette infrastructure marque une limite paysagère coïncidant avec le resserrement de la vallée au droit de Coudoux. Le village se trouve enserré par l'ouvrage et séparé du reste de la plaine de l'Arc où se situe la commune de La Fare-les-Oliviers. Cette dernière bien qu'installée sur les adrets de la chaîne, déploie son urbanisation dans la vallée de l'Arc rattachant ses paysages à ceux de la plaine.

LE PATRIMOINE BÂTI MARQUE LE PAYSAGE

Le patrimoine bâti marque le paysage avec les oppida de Constantine, les chapelles, la belle architecture des domaines sur les franges cultivées.

LES CARRIÈRES ANCIENNES

Dès l'Antiquité, l'exploitation de carrières de pierre de taille a été une activité "traditionnelle" à l'échelle artisanale : le pont Flavien à Saint-Chamas, la cathédrale d'Aix sont construits en pierre de Calissanne. Cette exploitation est à présent abandonnée.



FOCUS SUR les milieux naturels

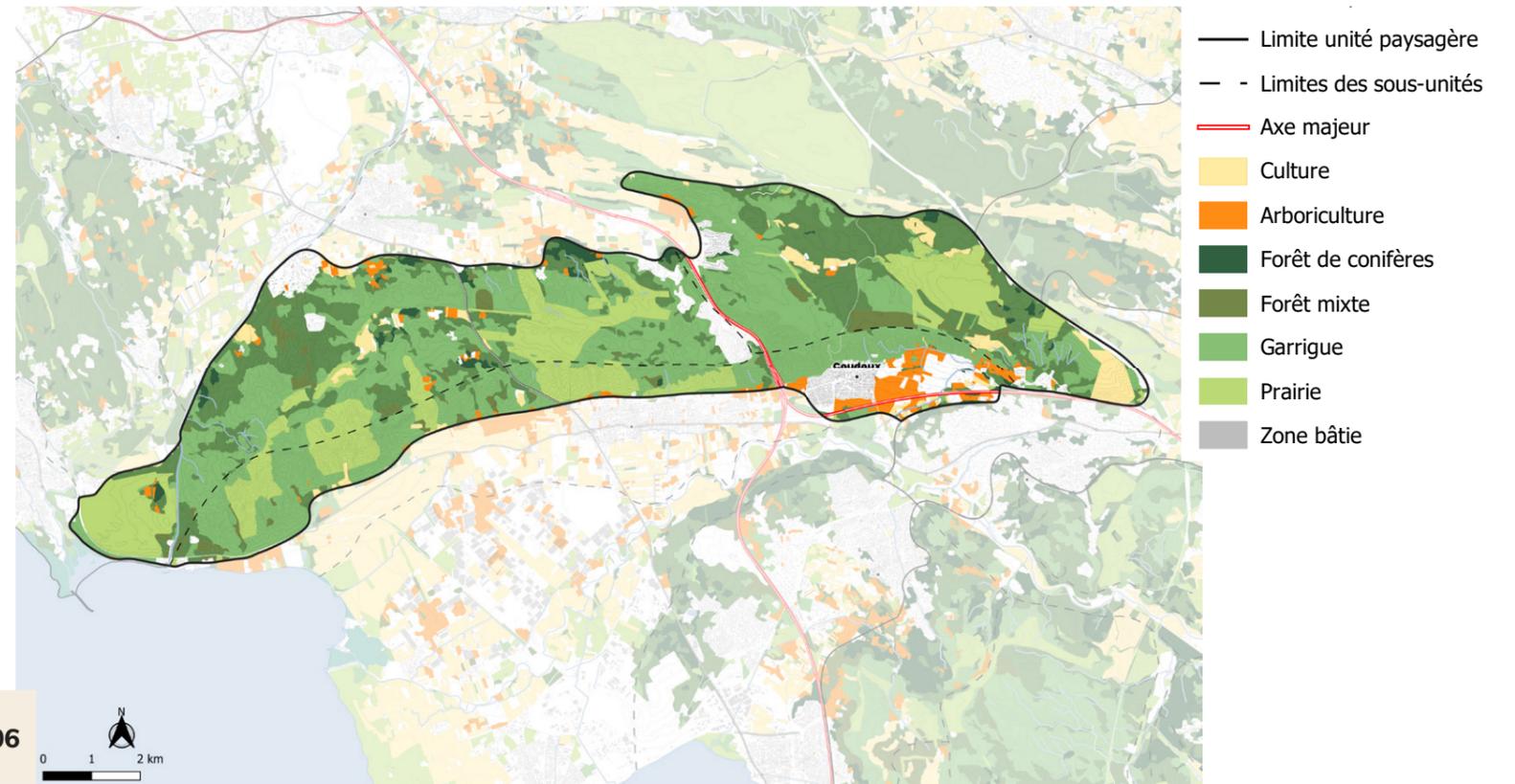
Il s'agit d'une petite chaîne calcaire caractérisée par ses barres rocheuses, notamment dans le secteur de Calissanne et Château Virant. Les milieux ouverts y sont dominants et constituent, avec les milieux rupestres, les secteurs les plus riches en termes de biodiversité. Les autres formations végétales présentes, moins riches, sont les garrigues à chêne kermès (*Quercus coccifera*) ou à romarin (*Rosmarinus officinalis*) et l'omniprésente pinède à pin d'Alep (*Pinus halepensis*).

Les milieux ouverts, dominés par la pelouse à Brachypode rameux (*Brachypodium ramosum*), sont d'une grande richesse floristique : ophrys de Provence (*Ophrys provincialis*), ophrys de Bertoloni (*Ophrys bertolonii*), gagée de lacaita (*Gagea lacaitae*), hélianthème à feuilles de marum (*Helianthemum marifolium*), liseron rayé (*Convolvulus lineatus*),...

Ce vaste ensemble naturel présente un intérêt majeur pour les chiroptères : il abrite la dernière cavité souterraine des Bouches-du-Rhône accueillant le murin de Capaccini (*Myotis capaccinii*) en hibernation. Cette cavité constitue aussi un site d'hibernation pour le grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) et le petit murin (*Myotis blythii*). Le secteur est un important site de transit pour le minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*) avec des effectifs de plusieurs centaines d'individus observés chaque année. Des essaims mixtes avec le murin à oreilles échanquées (*Myotis emarginatus*) y sont ponctuellement observés. La présence, en gîte, du murin cryptique (*Myotis crypticus*) et du petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) y est également mentionnée.

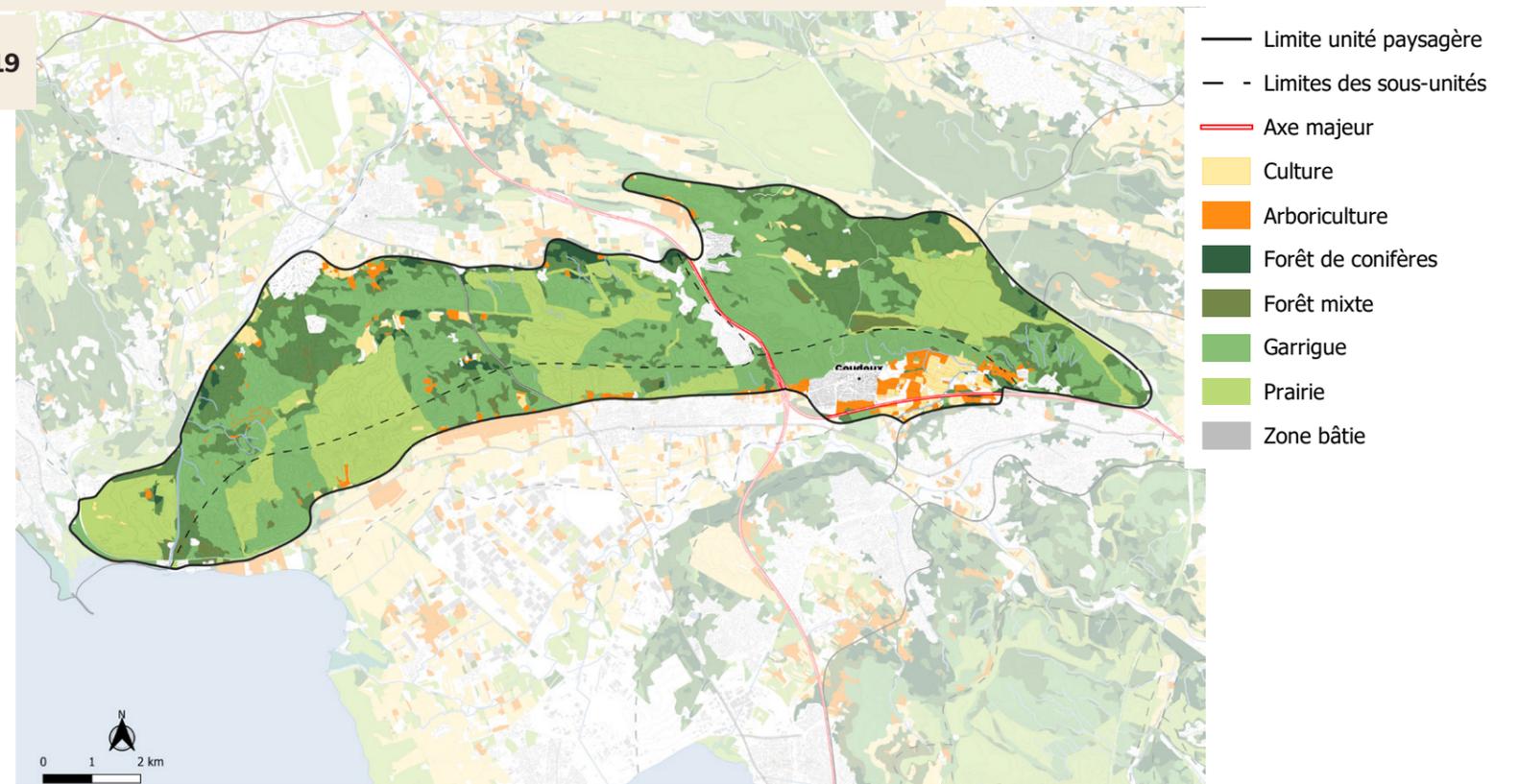
L'avifaune rupestre est bien représentée : aigle de Bonelli (*Aquila fasciata*), monticole de roche (*Monticola saxatilis*), grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*), circaète Jean le Blanc (*Circaetus gallicus*),...

Enfin, on notera une particularité : la présence de deux petits crustacés aquatiques observés dans des mares temporaires du rocher du château Virant. Ces crustacés, adaptés aux assècs brutaux et aux fortes chaleurs, sont inscrits au livre Rouge de la faune menacée en France (statut NT "quasi-menacé"). Il s'agit de *Tanymastix stagnalis* et *Branchipus schaefferi*.



2006

LA COUVERTURE VÉGÉTALE



Sources : Occupation du sol 2014 - Centre de Ressources en Information Géographique en Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRIGE PACA) Registre parcellaire graphique 2019 (RPG) - L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Cartographie : Signes Paysages



L'oliveraie, un des motifs paysagers caractéristiques de l'unité paysagère



Le château du XIX^e siècle du Val de Sibourg



Les lignes HT traversent la chaîne grâce à un relief modéré



Le centre d'enfouissement de la Vautubière

LES ATOUTS & fragilités



Les atouts et fragilités posent les bases des enjeux et des pistes d'actions. Il s'agit de mettre en avant tel composant de paysage ou telle structure dont les transformations pourraient porter atteinte à la qualité et à la valeur des paysages de l'unité paysagère.

LES ATOUTS

- ◆ Des collines sèches presque désertiques.
- ◆ Des piémonts et petits vallons redessinés par les vignobles.
- ◆ La belle architecture des domaines au cœur de petits bassins cultivés.
- ◆ Des vestige, témoignages d'une occupation ancienne : oppida, stèles, ruines...

LES FRAGILITÉS

- ◆ L'urbanisation des piémonts de Coudoux.
- ◆ Des collines sèches sensibles au risque incendie.
- ◆ Le statut d'un "entre-deux" : la chaîne de la Fare au relief modéré sépare deux vallées, celles de la Touloubre au nord et de l'Arc au sud qui portent un tissu économique dynamique.
- ◆ Des sols considérés comme pouvant être consommés : déchetterie, centre d'enfouissement, carrière...



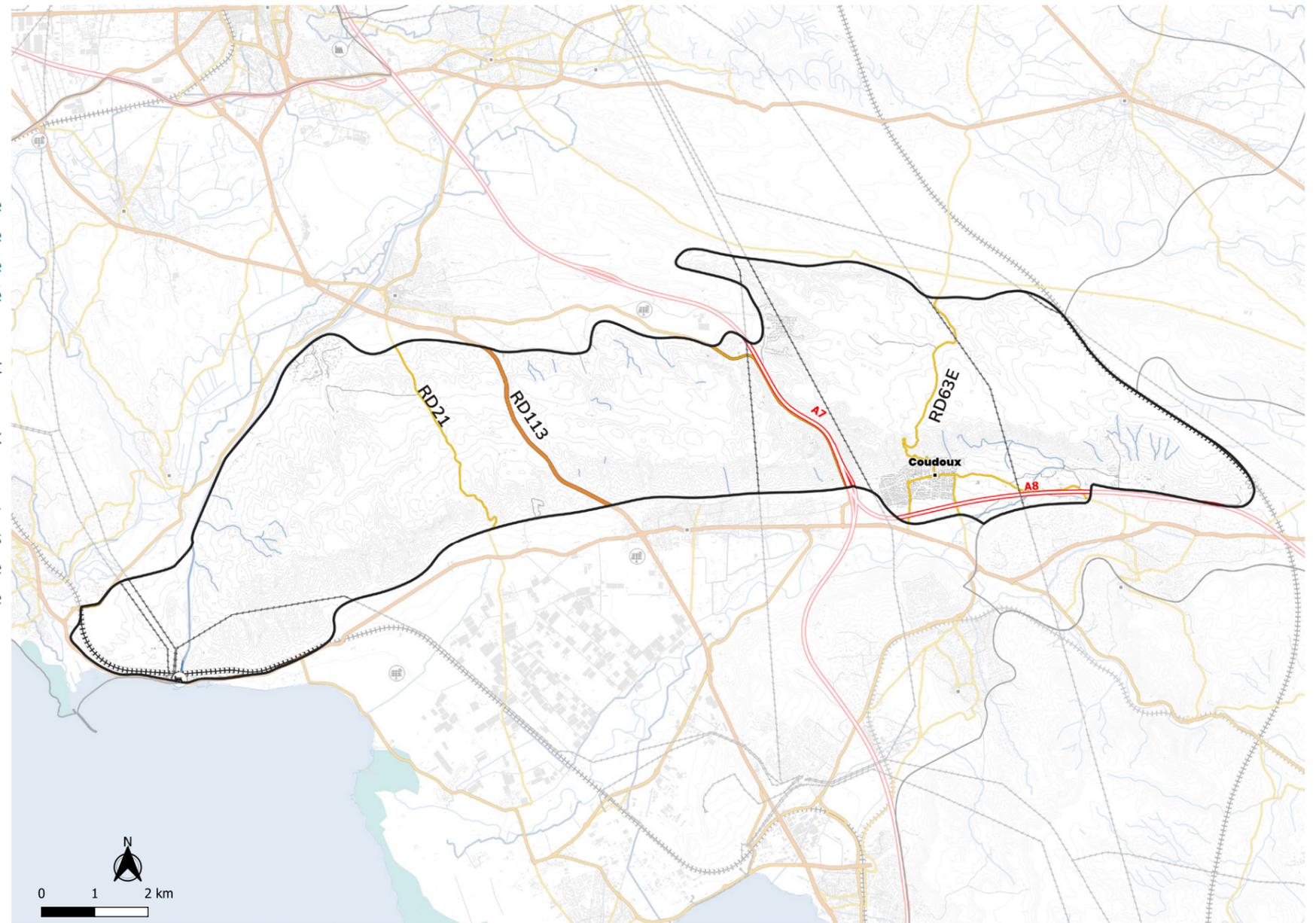
LA CARTE DES infrastructures

C'est une petite unité paysagère peu occupée. La chaîne de la Fare sépare deux bassins agricoles et urbanisés et c'est ainsi qu'elle est traversée plus que parcourue. Ce petit relief calcaire d'altitude modérée présente pourtant des aspérités qui n'ont pas facilité l'implantation en cœur de massif.

L'urbanisation occupe les piémonts. Les routes le contournent et suivent les vallées, couloirs de communication naturels.

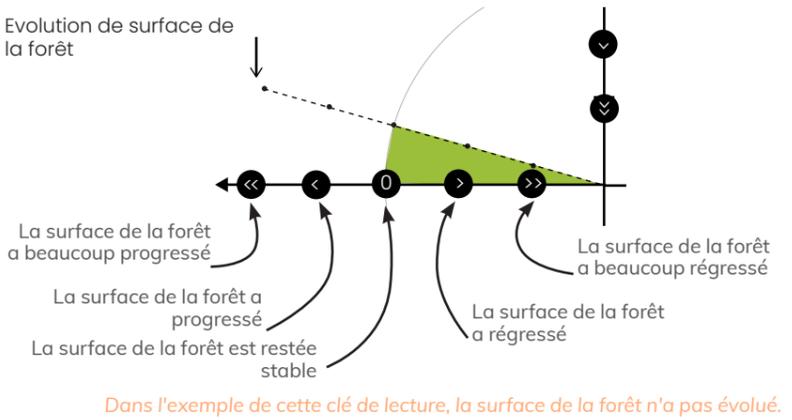
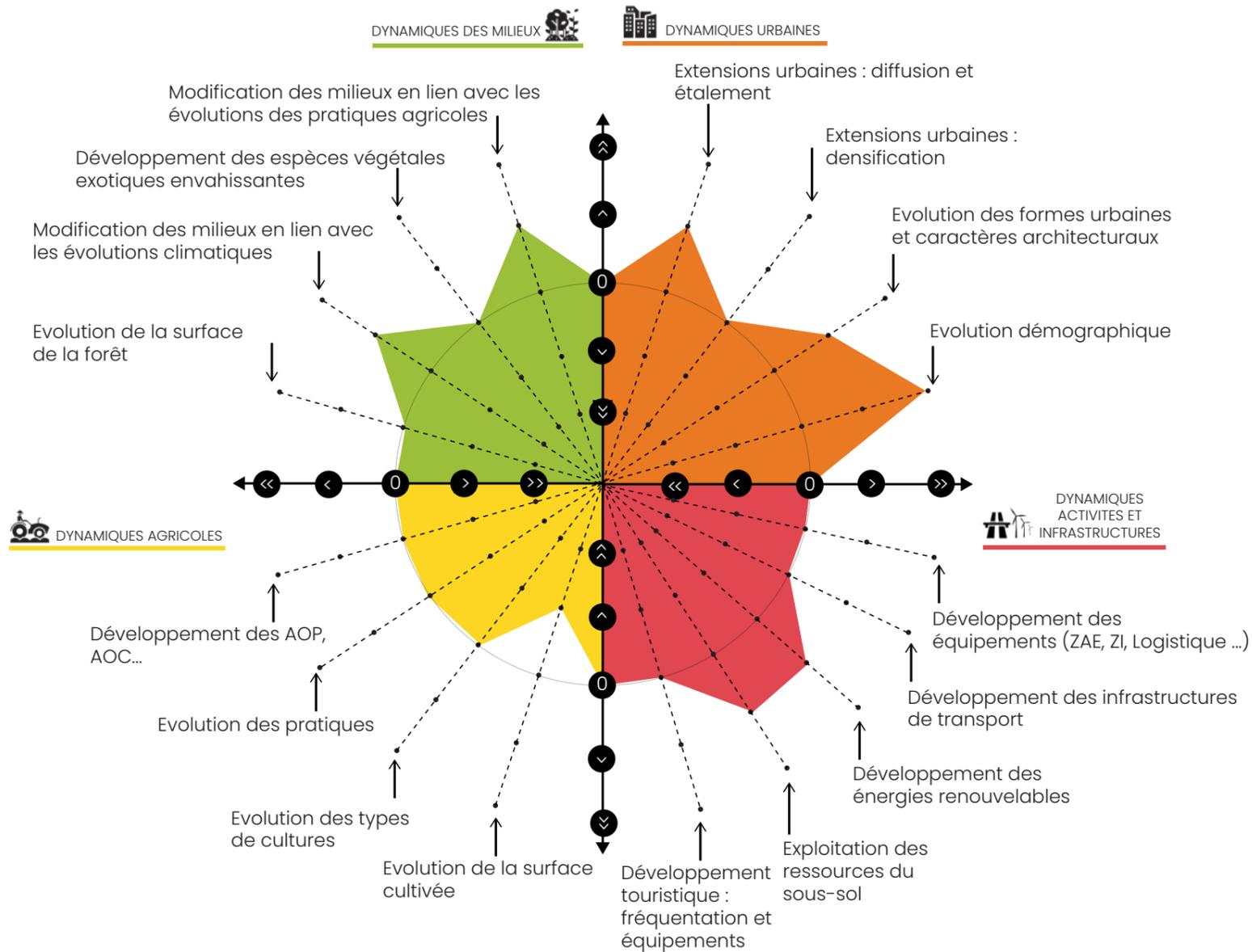
Les axes qui le traversent, tous d'orientation nord/sud, offrent de beaux panoramas sur l'étang de Berre ou la plaine de Salon-de-Provence.

La chaîne est aussi enjambée par de très nombreuses lignes Haute-Tension qui profitent de sa faible altitude. Ces lignes relient deux gros postes, celui de Roquerousse au nord à Salon-de-Provence et celui de la Gaillarde au sud à Vitrolles. D'autres faisceaux partent de l'usine hydro-électrique de Saint-Chamas.



Sources : L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN).
Cartographie : Signes Paysages

- | | | | | |
|---|--------------------------|---|-------------------|-----------|
| — | Limite unité paysagère | — | Autoroute | |
| — | Cours d'eau | — | Voirie primaire | |
| ⊙ | Énergie | — | Voirie secondaire | |
| ⊙ | Centrale hydroélectrique | — | Voirie tertiaire | |
| — | Réseau électrique aérien | — | ++++ | Ligne TGV |



CLÉ DE LECTURE •
Le graphique ci-dessus exprime les évolutions paysagères et urbaines de l'unité paysagère, entre 2006 et 2021.
Il rend compte d'une manière synthétique des évolutions que porte l'unité paysagère. Le gradient attribué à chaque item est le fruit d'observations de terrain, d'analyses cartographiques et de données. L'analyse est quantitative.

LES FACTEURS d'évolution



Les collines sèches qui caractérisent l'unité paysagère de la chaîne de la Fare lui donnent un caractère presque désertique. À part quelques domaines isolés et le village de Coudoux installé sur son adret, l'unité paysagère est très peu occupée ni même convoitée.

La chaîne a subi des incendies qui ont remanié sa couverture végétale mais exceptées ces dynamiques naturelles, les facteurs d'évolution sont limités. Une attention doit être néanmoins portée à ses paysages.

La chaîne de la Fare est un lieu intermédiaire entre la vallée de la Touloubre et la plaine de l'Arc; ses terres ne doivent pas être considérées comme consommables pour des installations peu valorisantes. Le centre d'enfouissement et la carrière de granulats pourraient le laisser supposer.

Si la chaîne de la Fare n'appartient pas aux paysages emblématiques des Bouches-du-Rhône, au même titre que les grands massifs calcaires des Alpilles, de Marseilleveyre, de la Sainte-Victoire, elle doit faire l'objet d'une attention pour que ne s'opère pas le sacrifice de ses paysages. Les nombreux vestiges témoignent d'une position stratégique.

Depuis ses crêtes, la chaîne permet d'embrasser du regard l'étang de Berre et les Alpilles. Ces lieux, propices à des promenades et randonnées, offrent des panoramas perturbés par des activités peu valorisantes pour le paysage.

LES FACTEURS D'ÉVOLUTION SONT :

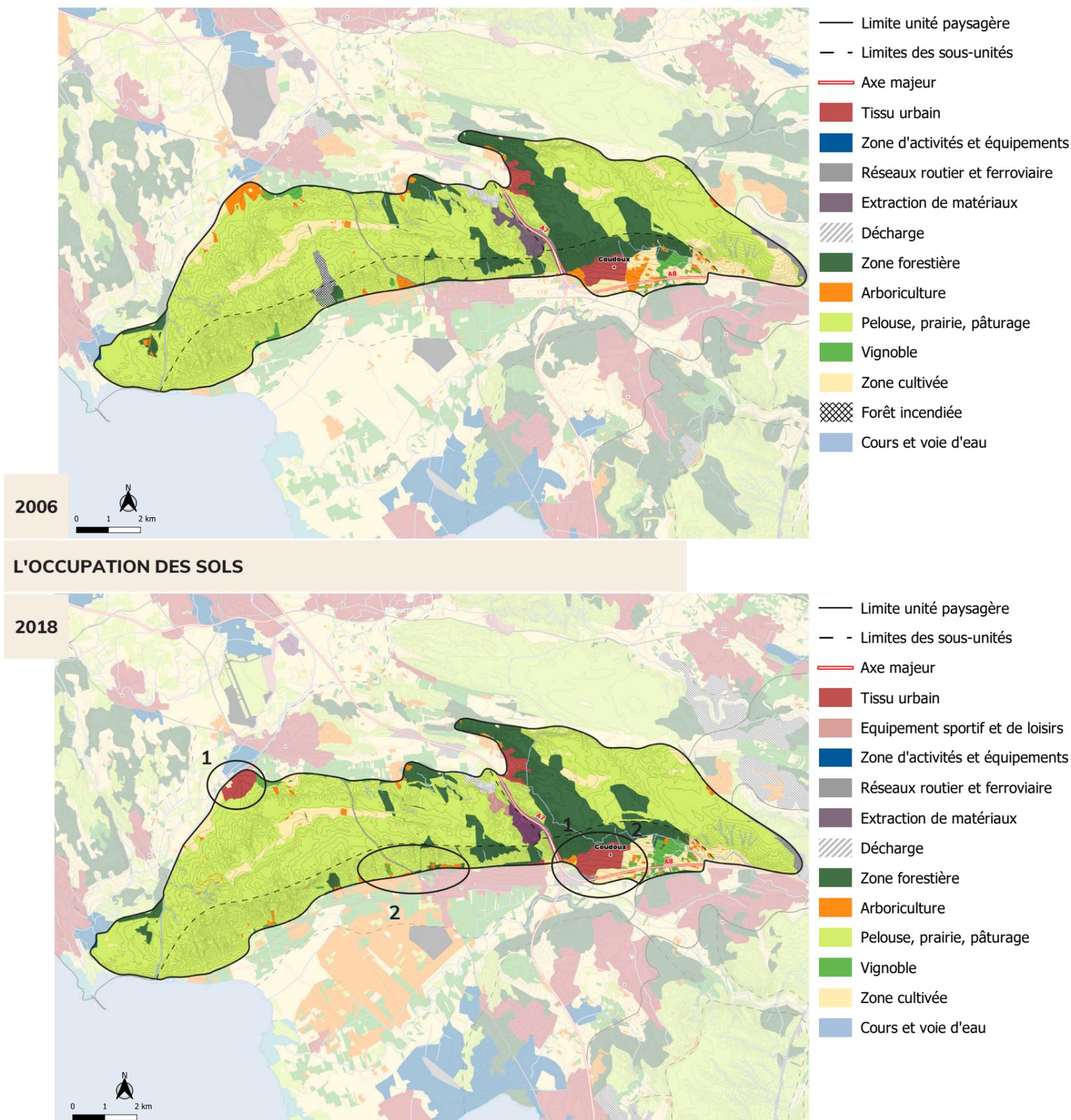
- ◆ Les dynamiques naturelles.
- ◆ L'urbanisation.
- ◆ L'agriculture.
- ◆ La sensibilité des espaces naturels au risque incendie.

L'ÉVOLUTION DE l'occupation des sols

Les transformations les plus notables sont la colonisation d'un versant de la chaîne par de l'habitat. Cette zone d'habitat (1) correspond à une des extensions de la ville de Lançon-Provence. Elle a pris la place de cultures arboricoles.

À l'ouest de Coudoux, des zones habitées ont empiété sur des cultures fruitières (1 et 2).

Les autres évolutions portent sur des zones cultivées en piémont d'adret au-dessus de la commune de la Fare-les-Oliviers (2).

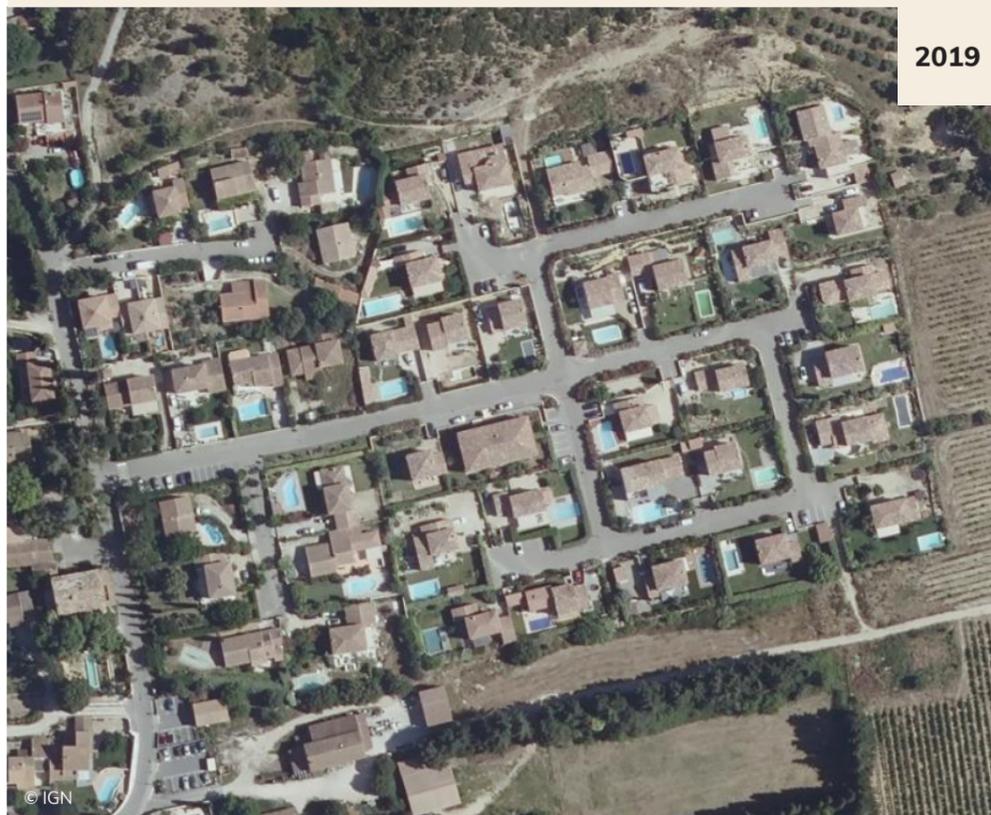


Source : base Corine Land Cover 2006 et 2018, Registre Parcellaire Géographique 2010 et 2019. Cartographie : Signes Paysages

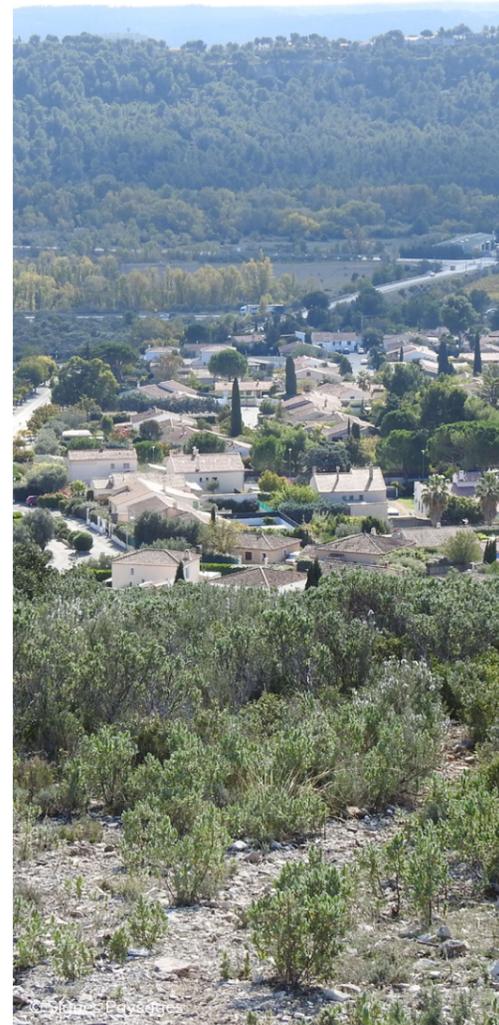


2006

URBANISATION PAVILLONNAIRE À COUDOUX



2019



Les extensions urbaines en marge du village de Coudoux



L'urbanisation récente du Val de Sibourg

LES DYNAMIQUES d'évolution



LES DYNAMIQUES URBAINES

Du fait qu'une seule zone urbaine soit dans le périmètre de l'unité paysagère, les dynamiques urbaines sont modérées mais elles obéissent toujours à un même principe, celui de la consommation de sols agricoles.

Les évolutions peuvent venir des communes riveraines comme cela a été le cas avec Lançon-Provence évoqué dans le paragraphe des facteurs d'évolution.

Coudoux a eu une augmentation de sa population relativement conséquente, de l'ordre de 14 % passant de 3 292 habitants en 2006 à 3 762 en 2020*. C'est sous la forme d'habitat individuel que cette évolution se lit sur les paysages. Le Plan Local d'Urbanisme de la commune ouvre encore des zones à l'urbanisation ; à l'est et au sud entre les zones habitées actuelles et l'autoroute A8. Elles auront pour conséquence la disparition d'oliveraies.

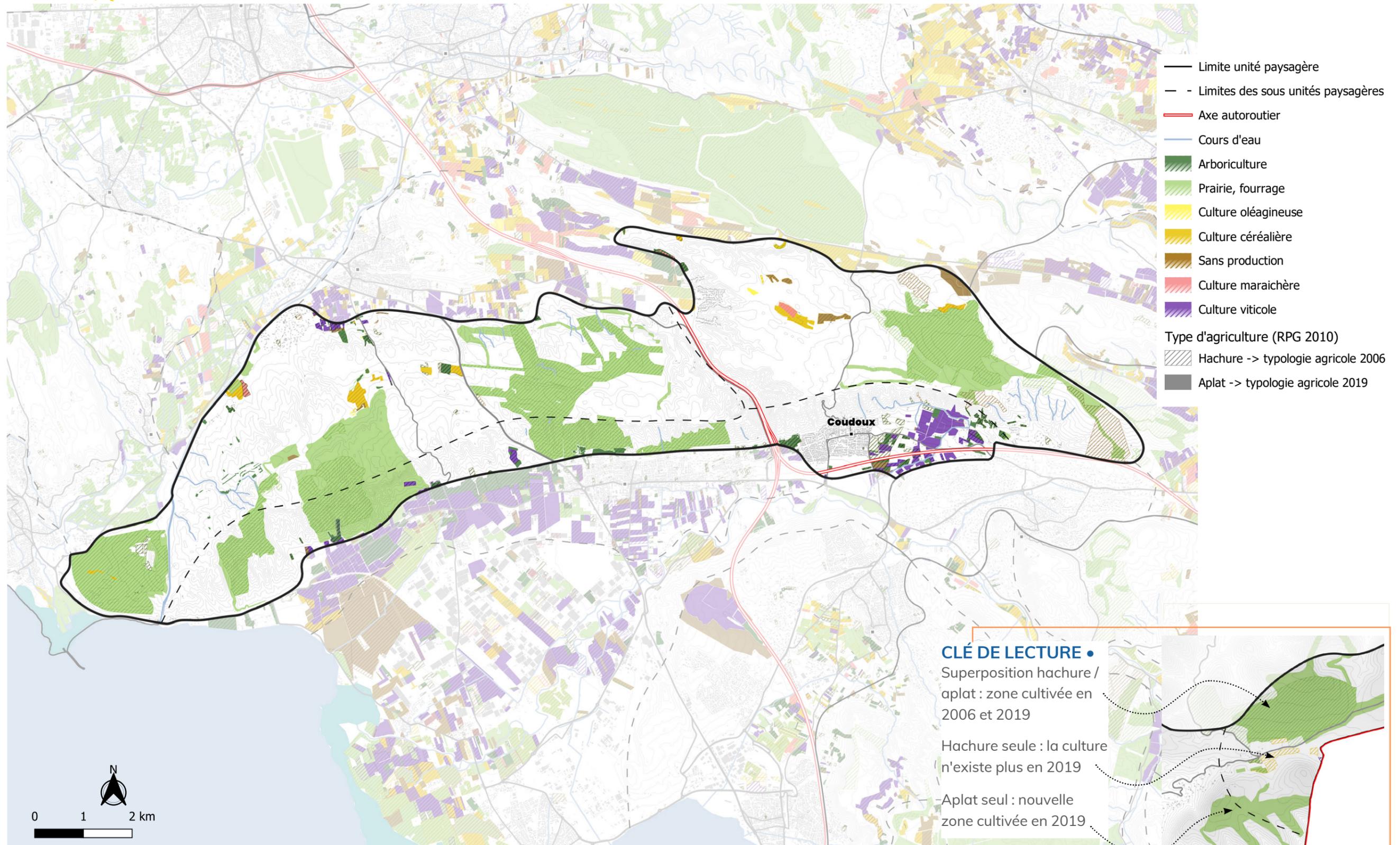
– Impacts :

- ◆ Consommation de foncier agricole.
- ◆ Imperméabilisation des sols.
- ◆ Diffusion de l'habitat en périphérie du centre de Coudoux.
- ◆ Développement d'une végétation ornementale associée à l'habitat.

* source INSEE 2006 avec mise à jour en 2009 et chiffres de décembre 2020



L'ÉVOLUTION DES espaces agricoles



Source : Registre parcellaire graphique 2019-2010 (RPG) - L'Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN). Cartographie : Signes Paysages.



Oliveraies à Coudoux



Les vignes du Val de Sibourg



2006

**CENTRE D'ENFOUISSEMENT ET
CARRIÈRE**



2019

LES DYNAMIQUES d'évolution



LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

L'agriculture •

L'agriculture est une économie modeste à l'échelle de l'unité paysagère mais elle a un rôle important dans la qualité des paysages. Elle maintient des motifs paysagers au cœur de petits bassins comme celui de la Panière et autour de la bastide d'Astre. Les vignobles et les oliveraies sur l'adret autour de Coudoux contribuent au charme de la commune.

Mais cette activité est clairement menacée par les extensions urbaines et la transmission des exploitations.

– Impacts

- ♦ Une agriculture en régression soumise à la pression urbaine.
- ♦ Des cultures représentatives de la Provence : vignes et oliviers.
- ♦ Une activité pastorale au cœur du massif.

Les infrastructures •

Comme pour l'unité voisine de la vallée de la Touloubre, elles concernent le traitement des déchets avec le centre d'enfouissement dans le vallon de Vautubière en bordure de l'A7 et la zone d'extraction de granulats.

– Impacts

- ♦ Remaniement du relief et excavations.
- ♦ Cicatrices paysagères.

LES DYNAMIQUES d'évolution

LES DYNAMIQUES NATURELLES

C'est sans doute ces dynamiques qui pourraient transformer le plus les paysages, compte-tenu de la surface importante d'espaces naturels au sein de l'unité paysagère. La chaîne de la Fare est régulièrement touchée par des incendies, sur de petites surfaces, mais cette récurrence peut porter atteinte aux milieux.

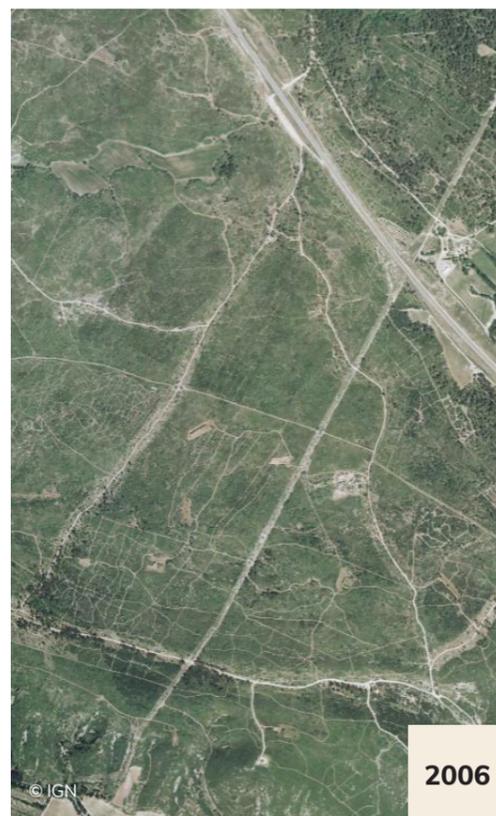
L'unité paysagère se caractérise par ses paysages ouverts. Un manque d'entretien, la disparition des zones pâturées peuvent permettre aux broussailles de se développer fermant peu à peu ces milieux et renforçant du même coup le risque incendie.

– Impacts

- 🔥 Développement des formations forestières et arbustives des garrigues et fermeture des milieux.
- 🔥 Destruction d'espaces forestiers par les incendies.

LES PROJETS FUTURS IDENTIFIÉS EN 2006 QU'EN EST-IL EN 2021 ?

- 🔥 À l'ouest de la chaîne, la Loi Littoral ne protège pas toute la zone des Creusets. Une cuvette de 50 à 100 ha, propriété d'EDF, a été aménagée en parc de loisirs et de pratiques sportives. La centrale de Saint-Chamas est également exclue des espaces préservés au titre de la Loi Littoral.
- 🔥 Recherche de sites éoliens : pas de site connu en 2021.
- 🔥 Potentiel de développement des carrières et des décharges: agrandissement de la carrière et du centre d'enfouissement.
- 🔥 Extension de l'urbanisation diffuse : en cours.
- 🔥 Projet de dérivation amont du canal EDF et abandon de la centrale de Saint-Chamas : non réalisé.



2006

REPLANTATION DE BOISEMENT



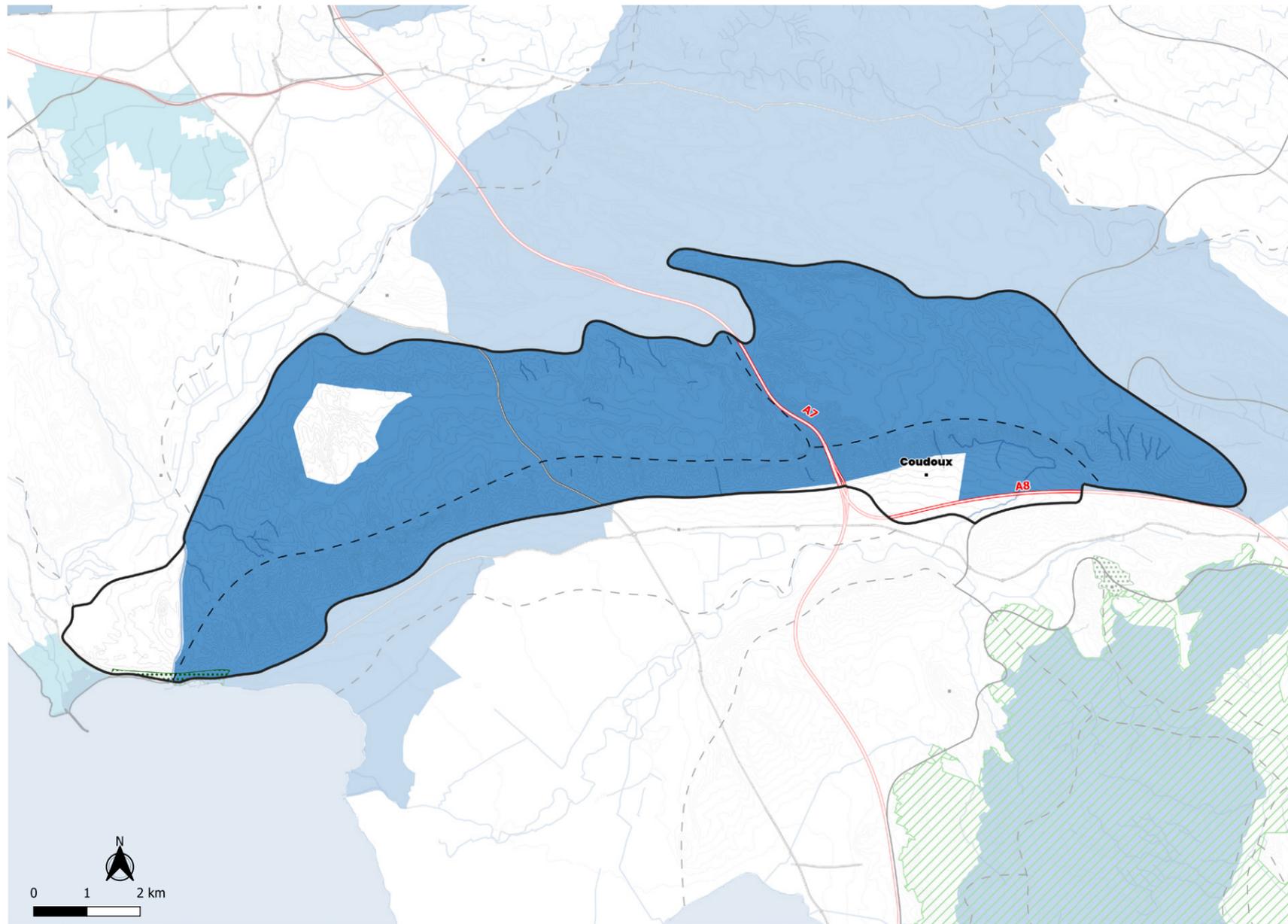
2019



La chaîne de la Fare a subi plusieurs incendies qui ont détruit son couvert forestier



La végétation rase de ses pentes fait surgir les éléments de relief



Source : Géo-Ide, DREAL PACA. Cartographie : Signes Paysages.

- Limite unité paysagère
- - Limites des sous-unités
- Axe majeur
- Cours d'eau
- Site inscrit
- Natura2000 - ZPS FR9310069, garrigues de Lançon et chaînes alentour

PÉRIMÈTRES DE PROTECTION EN 2021

LES ENJEUX en 2006



Source : atlas des paysages 2006.

LA SENSIBILITÉ VISUELLE

L'unité de paysage constitue une coupure naturelle entre le bassin de la Touloubre, les rives de l'étang de Berre et, dans une moindre mesure, le Pays d'Aix. La chaîne ferme l'horizon au sud de la plaine de Salon-de-Provence. Les versants de Saint-Chamas à Coudoux limitent visuellement l'unité de paysage de l'étang de Berre.

Depuis les reliefs, des belvédères offrent de somptueux panoramas vers le sud. Vers le nord, l'ouverture de la plaine de Salon-de-Provence permet de larges perspectives jusqu'à la chaîne des Côtes.

Les versants périphériques sont fortement perçus : le risque d'impact visuel est grand face à un changement d'affectation ou une implantation nouvelle : l'impact des pylônes THT est à ce niveau démonstratif.

Le paysage des plateaux sommitaux est ouvert visuellement d'où une grande sensibilité : toute implantation développée en hauteur y sera très visible. Dans l'étude de cadrage des projets éoliens, la sensibilité à l'implantation d'éoliennes est jugée très forte sur la chaîne intérieure et majeure sur la chaîne littorale.

LA COMPOSITION PAYSAGÈRE DE L'UNITÉ

Les piémonts cultivés, les restanques d'oliviers et les domaines viticoles, les versants de garrigue et les falaises calcaires composent un paysage particulièrement pittoresque. Sa sensibilité aux mutations, en particulier à l'urbanisation, n'est pas moindre.

Le paysage de la chaîne diffère de celui des unités voisines et ces contrastes affirment le caractère remarquable de l'ensemble de l'unité ainsi que son pittoresque.

LA SENSIBILITÉ DES ESPACES NATURELS

La chaîne de la Fare présente un intérêt écologique exceptionnel. Le risque d'incendie est important pour ces sites xériques, à proximité de secteurs urbanisés.

LES ENJEUX en 2021

Les évolutions constatées permettent d'établir les enjeux. Les enjeux sont les aspects des évolutions qui préoccupent les acteurs du territoire, les gestionnaires et/ou les populations. Il s'agit d'articuler la connaissance avec les actions* et d'inviter les acteurs à se positionner.

LE PAYSAGE DES PIÉMONTS

Coudoux est implantée en piémont du massif. La structure urbaine était celle d'un petit bourg ordonnancé le long de sa route principale puis regroupé autour de son église du XVIII^e siècle. Autour du village se répartissaient les domaines viticoles et oléicoles sur les lieux mêmes de leur exploitation.

La diffusion de l'habitat individuel a transformé le paysage de cet adret englobant, dans des nappes pavillonnaires uniformes, la composition urbaine d'origine.

Les effets sur les paysages sont pluriels :

- 🔥 Perte de lecture de la silhouette villageoise avec risque de *continuum* urbain.
- 🔥 Banalisation des caractères architecturaux avec la répétition de modèles standardisés et de caractères architecturaux étrangers aux palettes locales comme l'usage d'enduits blancs et d'ouvertures anthracites.
- 🔥 Densification du maillage viaire nécessaire à la desserte des nouveaux quartiers.
- 🔥 Désorganisation de la trame urbaine.
- 🔥 Disparition des paysages viticoles et oléicoles.

* selon la méthodologie des atlas des paysages 2017



© Signes Paysages

Le piémont boisé de la chaîne fragmenté par les zones urbaines



© Signes Paysages

Enduits blancs, couvertures anthracites, le modèle répétitif des constructions récentes



© Signes Paysages

La diffusion des zones d'habitat de Coudoux vers la plaine



La trame agricole maintient la qualité paysagère des petits bassins cultivés, le Val de Sibourg



Les espaces ouverts et pâturés en crête, un moyen de lutte contre les incendies



Une lecture brouillée quand la trame agricole disparaît

LES ENJEUX en 2021



LA PÉRENNITÉ DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE

L'agriculture dans son rôle d'entretien des paysages tient un rôle important dans le maintien d'une production agricole reconnue. L'huile d'olive de Coudoux bénéficie de l'AOP huile d'olive d'Aix-en-Provence.

Le pastoralisme participe directement à l'entretien des collines et à la gestion du risque incendie.

- ◆ Maintien des paysages cultivés des petits bassins.
- ◆ Maintien des motifs paysagers de l'adret de Coudoux : vignes et oliveraies.
- ◆ Lecture des subtilités d'un relief grâce à l'ouverture des surfaces pâturées.

LES ESPACES OUVERTS DE NATURE

Ils sont les compléments des surfaces de parcours. Les collines sèches ont une forte valeur écologique par leur fonction de réservoir de biodiversité.

- ◆ Valeur et qualité écologiques.
- ◆ Très forte sensibilité au risque incendie.
- ◆ Espaces de parcours pour l'activité pastorale.



Soutenir et valoriser le sylvopastoralisme pour le gain dans l'entretien des paysages et la gestion du risque incendie :

Aider les éleveurs en place et accompagner les nouveaux projets,
Maintenir des surfaces suffisantes aux parcours,
Faciliter la mise en place d'équipements/bergeries, nouvelles zones de parcours...

Maintenir ou retrouver la lisibilité de l'enveloppe urbaine :

Organiser les transitions entre ville et "campagne" pour maintenir la qualité des lisières urbaines.

Ne pas déconstruire la silhouette d'un village par des volumes bâtis en rupture avec la trame urbaine (orientation, gabarit...).
Graduer les densités depuis la périphérie vers le centre.

Organiser les nouvelles extensions en assurant la cohérence entre formes historiques et nouvelles.

LES PISTES d'actions en 2021

Accompagner le développement de l'habitat individuel :

Avoir une gestion économe des sols et encourager des formes urbaines compactes.

Limiter l'effet "mitage" des piémonts.

Promouvoir une qualité architecturale conforme à l'identité locale pour éviter la répétition d'un modèle standardisé.

Assurer la continuité avec la trame urbaine existante et penser des espaces publics continus comme élément de structure urbaine (rues, places, évasement...) et non en "poches" (voies en boucle).

Assurer la préservation des caractères architecturaux :

Éviter des matériaux et des couleurs étrangers aux palettes locales.

Accompagner une réécriture contemporaine de l'architecture traditionnelle.

Valoriser l'agriculture pour son rôle dans l'entretien des paysages et le maintien de la qualité paysagère :

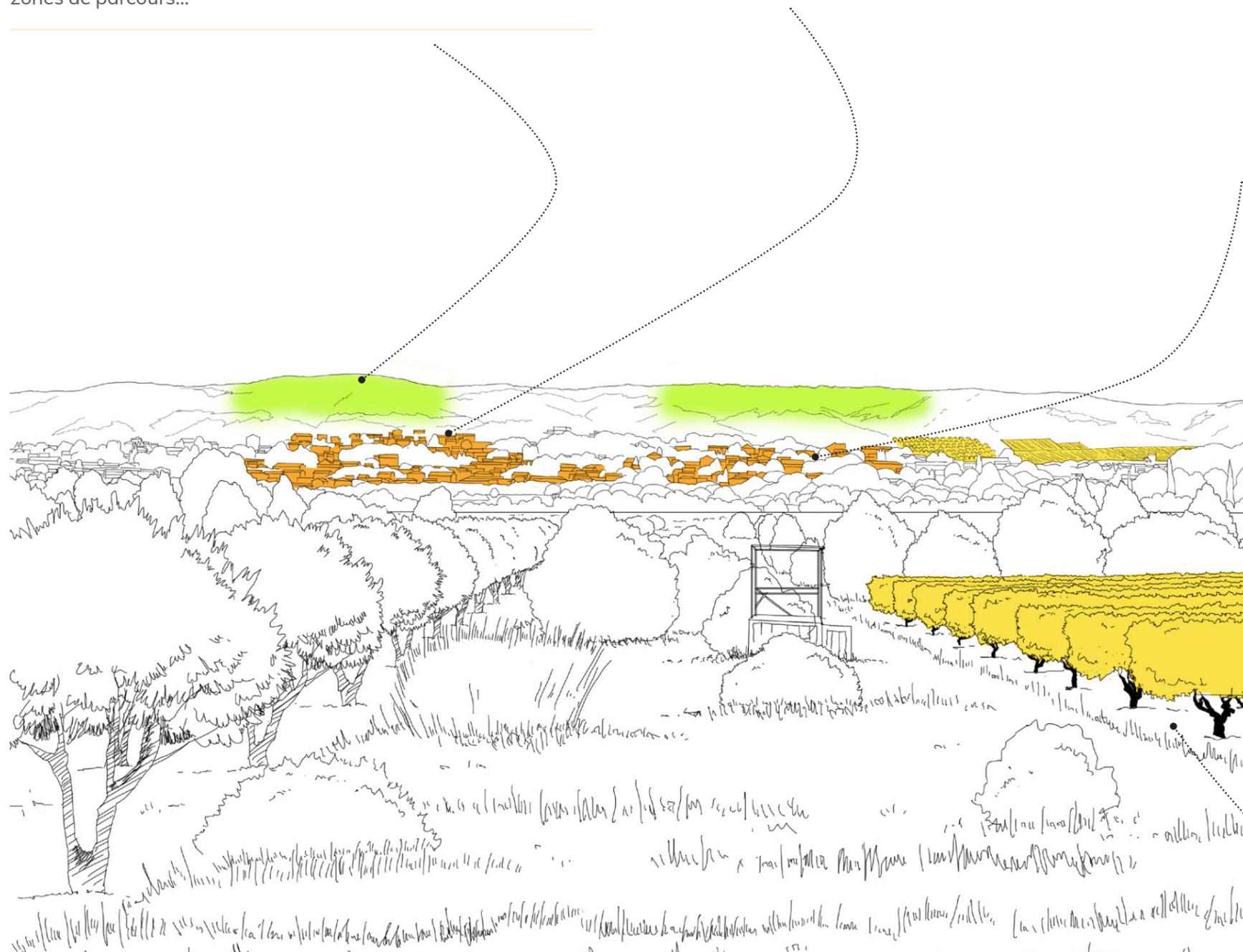
Préserver les zones agricoles.

Soutenir l'agriculture de proximité pour la reconstitution des circuits courts.

Encourager la reconversion de friches en cultures.

Accompagner les équipements nécessaires à l'activité agricole : hangars, serres... dans leurs formes, dimensions, matériaux...

Encourager la réhabilitation des bâtiments d'exploitation traditionnels et la préservation des petits éléments : puits, cabanons, canaux, murs en pierre...



Croquis : Signes Paysages